

Compte rendu

Rendez-vous de la transition écologique 2025

Filières agricoles et agroalimentaires : quel modèle économique pour demain ?

2 décembre 2025 – Salons de l'Hôtel de Ville de Joigny

Contexte et objectifs

L'édition 2025 des Rendez-vous de la transition écologique s'est tenue le 2 décembre 2025 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny. Elle s'inscrit dans la **programmation du Contrat d'Objectif Territorial (COT) du Nord de l'Yonne** et contribue à la mise en œuvre des **objectifs opérationnels du Projet Alimentaire Territorial (PAT)**.

Cette rencontre était consacrée au développement des filières agricoles et agroalimentaires du Nord de l'Yonne dans une perspective d'économie circulaire. L'animation a été assurée par le réseau PARTAAGE dont la mission est d'accompagner les acteurs de la chaîne alimentaire dans la construction de démarches collectives autour de la transition alimentaire.

La demi-journée a réuni environ quarante participants représentant une diversité d'acteurs : agriculteurs, entreprises agroalimentaires, coopératives, collectivités, partenaires institutionnels et structures d'accompagnement.

Les **objectifs poursuivis étaient les suivants** :

- favoriser la coopération entre les acteurs économiques et les territoires ;
- sensibiliser et encourager le changement de comportement ;
- lancer une dynamique partagée autour de l'économie circulaire ;
- initier une première feuille de route de résilience alimentaire avec les acteurs économiques.

Déroulement et méthodologie

La rencontre a alterné temps d'information, mise en commun et travail collectif.

La séquence s'est ouverte par une présentation de l'initiative Seine Nourricière, en présence de l'association AgriParis Seine, dont le PETR du Nord de l'Yonne est membre fondateur. Cette présentation a permis de situer les enjeux agricoles locaux dans une dynamique territoriale plus large et de mieux faire connaître cette démarche auprès des acteurs du territoire.

Un mot d'introduction a ensuite rappelé l'intention de la journée avec les interventions de :

- Frédérique Colas, élue référente du COT à la Communauté de communes du Jovinien et première adjointe au Maire de Joigny ;
- Jean-François Chabolle, élu au PETR, référent AgriParis Seine et président de la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne.

Un quiz interactif, s'appuyant sur le diagnostic agricole et alimentaire réalisé en 2022, a permis de partager un socle commun de connaissances.

Les participants ont été invités par la suite à se projeter à l'horizon 2035 à partir de méthodes de facilitation favorisant la participation (réflexion individuelle puis collective) afin d'identifier un futur souhaitable et les conditions nécessaires pour y parvenir.

Enfin, des travaux en sous-groupes ont été menés autour de quatre thématiques - logistique, transformation, débouchés et rémunération - à partir de supports communs visant à structurer progressivement la réflexion.

Enseignements issus des travaux

1. Logistique

Les échanges ont montré que la logistique est souvent réduite à la seule question du transport, alors qu'elle recouvre des enjeux plus larges (organisation des flux, mutualisation). Le développement d'une plateforme de massification sera bénéfique à l'export mais la nécessité de développer des solutions coopératives pour les échelles plus locales est clairement apparue. Ces solutions ne peuvent se débloquent qu'en partant des besoins individuels de chaque acteur. Un lien fort a été identifié avec la question des approvisionnements locaux : sans demande structurée, la logistique peine à se développer, et l'absence de solutions logistiques locales optimisées freine la demande et maintient le recours aux grossistes.

2. Transformation

Les participants ont souligné une méconnaissance des outils de transformation existants (notamment ceux assurant une prestation de service), de leur localisation et de leur niveau de saturation, dans l'Yonne comme dans les territoires voisins. Le manque de capacité ou d'accès à la transformation limite la diversification des productions, la pénétration de nouveaux marchés et la captation de valeur ajoutée sur le territoire. La transformation apparaît comme un maillon essentiel pour développer les débouchés et comme un levier potentiel pour améliorer la rémunération des producteurs (notamment via la création d'outils de transformations collectifs et/ou coopératifs et labellisés « Commerce Equitable »).

3. Débouchés

Les échanges ont mis en évidence un déficit de connaissance de l'offre locale, lié notamment à un manque de temps et de ressources pour l'identifier. Les contraintes réglementaires, en particulier dans le cadre de la commande publique, sont perçues comme un frein à l'achat local. Plusieurs pistes ont été évoquées pour dynamiser la vente locale : création de magasins de producteurs, développement de cuisines centrales en régie directe, structuration de réseaux d'échanges entre acteurs, ou encore recours à des labellisations de qualité (AOP, GIP...) pour mieux se positionner face à la concurrence. La contractualisation à moyen et long terme est apparue comme un levier central pour sécuriser les débouchés du côté agriculteur et les approvisionnements du côté acheteur.

4. Rémunération des acteurs

La question de la rémunération a été abordée comme un enjeu transversal. Les participants ont exprimé un sentiment de déséquilibre dans le partage de la valeur, souvent captée en aval par les transformateurs et distributeurs, ainsi qu'un sentiment de faible marge de manœuvre à l'échelle locale. La rémunération est apparue moins comme un levier isolé que comme le résultat d'une meilleure structuration globale des filières.

Les travaux ont souligné l'étroite interdépendance qui lie la logistique, la transformation, les débouchés et la rémunération. Pour répondre à ces enjeux, une approche coordonnée et systémique est nécessaire afin de renforcer la résilience des filières, en impliquant tous les maillons de la chaîne et en favorisant le dialogue et la coopération entre les acteurs.

Perspectives

Cette demi-journée a permis de faire émerger des constats partagés et des premières pistes de travail. **L'événement du 2 décembre constitue une étape de mobilisation et de mise en relation des acteurs**, appelée à se prolonger dans le cadre du PAT, par des travaux complémentaires à l'échelle du territoire (au premier trimestre 2026).

Quelques photos



